Compte rendu de l’assemblée générale

de l’ACCA de Villard de Lans du 1er juin 2018

L’ensemble des membres du conseil d’administration est présent, à l’exception de Monsieur Chabert Gérard excusé.

On note la présence de Madame le Maire de Villard de Lans, Chantal Carlioz.

On notera également la présence de Monsieur Daniel Repellin, administrateur de la Fédération des chasseurs de l’ISERE.

Madame le Maire se réjouit de la très bonne coopération entre la commune de Villard de Lans et L’ACCA St Hubert. La commune continuera à apporter son soutien à l’ACCA, en inscrivant dans son programme, « la Lettre aux Villardien », une page concernant l’ACCA si besoin.

Une question lui a été posée par Monsieur Robert Gouy-Pailler concernant la problématique du loup sur le plateau du Vercors et celle-ci lui a répondu qu’elle voyait souvent Monsieur le Préfet de l’ISERE et à chaque fois elle ne manquait pas de lui parler de ce problème.

Le maire se réjouit également de constater une si grande implication des chasseurs lors de cette AG.

Monsieur l’administrateur fait remarquer la bonne relation entre la Fédération des chasseurs et l’ACCA.

Il profite de l’occasion pour mettre à l’honneur deux jeunes chasseurs de l’ACCA pour le comportement exemplaire qu’ils ont pu avoir lors d’un conflit avec un riverain et leur offre à chacun un petit cadeau en signe de remerciements.

Il rappelle également l’importance de la formation de chaque chasseur à la sécurité en particulier, celle-ci étant indispensable en 2018 pour l’organisation des battues.

Le président remercie Madame le Maire de Villard de Lans, ainsi que Monsieur Daniel Reppelin d’avoir eu l’obligeance de se déplacer pour l’assemblée générale de l’association.

Il remercie également l’ensemble des membres du CA ainsi que les quatre gardes pour le travail fourni au sein de l’ACCA.

Le président se félicite d’avoir reçu les remerciements de la DDT à l’ACCA pour la réalisation des plans de chasse et tout particulièrement concernant le cerf.

Le président présente le bilan moral et le soumet au vote. Celui-ci est adopté à l’unanimité.

On passe alors au bilan financier présenté par Monsieur Philipe Devise, trésorier de l’association.

Monsieur René Repellin, contrôleur aux comptes fait remarquer que la ligne « divers » inscrite au bilan financier devrait être plus détaillée.

Le trésorier se renseignera auprès de la Fédération pour voir si le besoin de détails est confirmé.

Le bilan prévisionnel est adopté à l’unanimité également.

Aucun changement n’est apporté au règlement intérieur par rapport à celui de 2017 et celui-ci est également adopté à l’unanimité.

Règlement chasse aux chevreuils

Présenté par Monsieur Béradi Gabriel, 25 bagues sont demandées pour la saison 2018/2019. Il n’y a aucun changement par rapport à la saison écoulée et celui-ci est voté à l’unanimité.

Règlement chasse aux chamois - mouflons :

Présenté par Monsieur Richard Brunet, 29 bagues sont demandées pour la saison 2018/2019.Le choix est fait de pouvoir effectuer des échanges de tours sur l’ensemble du tableau tour de rôle et non plus sur les deux équipes suivantes.

Règlement chasse aux cerfs :

Présenté par Monsieur Jean François Pesenti, 40 bagues sont demandées pour la saison 2018/2019. Possibilité de baguer un faon avec une bague « mâles ».

Règlement chasse aux sangliers

Présenté par Monsieur Jean François Pesenti. la chasse aux sangliers se réalisera selon le nouveau Schéma Départemental Grand Gibier.

Des remerciements sont adressés à l’ensemble des chasseurs qui ont participé aux réunions préparatoires pour la chasse aux sangliers.

Règlement chasse aux lièvres et petit gibier :

Règlement inchangé.

L’ensemble des règlements sont adoptés à l’unanimité.

Rapport de la garderie**:**

Présenté par Monsieur Robert Gouy-Pailler :

La garderie a participé à différents travaux, notamment la régulation de nuisibles, la récupération d’animaux tués par la prédation du loup, la pose de différents panneaux, l’affouragement des râteliers, l’entretien du local, lâché de gibiers.

Il est à noter que la police municipale a mis une amende de 135 € au propriétaire d’un chien divagant responsable de la destruction d’un chevreuil.

Rapport des conducteurs de chiens de sang UNUCR**:**

Présenté par Monsieur Bruno Ciescierski : 60 recherches de gibiers blessés et 34% de sorties réussies.

Monsieur Ciescierski précise l’obligation de faire de la recherche ou des contrôles de tir sur les animaux.

L’assemblée va devoir se prononcer sur le renouvellent de trois candidats sortants et d’un nouveau chasseur se présentant aux élections de l’ACCA

Les candidats sont :

- Berardi Gabriel.

- Mure-Ravaud Roger.

- Pesenti Michael

- Beaudoing Clément

Nombre de votants : 74

Le dépouillement est effectué en la présence de Messieurs Jean Peyronnet, Dominique Dicesar et René Repellin.

Résultats des votes :

- Berardi Gabriel 63 voix.

- Beaudoing Clément 53 voix

- Pesenti Michael 52 voix

- Mure Ravaud Roger 51 voix

**Les quatre candidats sont élus**.

Les trois premiers candidats sont élus pour 6 ans et le dernier pour 4 ans.

Monsieur le Président remercie les chasseurs présents à l’assemblée et leur souhaite une bonne saison.

La séance est levée à 21h50

Roger MURE-RAVAUD

